








	BAISSER L'IMPÔT SUR LE REVENU	SUPPRIMER L'ISF	BAISSER LES DROITS DE SUCCESSION	FAVORISER L'EMPLOI À DOMICILE	L'ÂGE DE LA RETRAITE
 ALAIN JUPPÉ	POUR Alléger l'impôt sur le revenu supporté par les familles de 2 milliards d'euros. Supprimer le prélèvement à la source.	POUR	POUR Exonération jusqu'à 150 000 € pour les donations ou transmissions à toute personne de moins de 40 ans.	POUR Alléger les cotisations des particuliers employeurs pour un coût de 600 millions d'euros.	65 ans Dès 2018.
 NICOLAS SARKOZY	POUR Réduire l'impôt sur le revenu de 10 %, soit 7 milliards d'euros de moins. Supprimer le prélèvement à la source.	POUR	POUR Supprimer toute taxation des successions en ligne directe jusqu'à 400 000 € par héritier.	POUR Supprimer toutes les charges sur les emplois à domicile au niveau du smic.	63 ans En 2020, 64 ans en 2025.
 FRANÇOIS FILLON	INTERMÉDIAIRE Ne pas considérer la baisse de l'impôt sur le revenu comme une priorité absolue. Supprimer le prélèvement à la source.	POUR	POUR Permettre une suspension du paiement des droits de succession sur les outils de production tant que la cessation des parts n'est pas effective.	POUR Maintenir l'enveloppe des aides fiscales et sociales destinées aux particuliers employeurs : aides financières directes, exonérations de charges, réductions et crédits d'impôt...	65 ans
 BRUNO LE MAIRE	CONTRE L'impôt sur le revenu concernant moins de la moitié des Français, il préfère baisser la CSG à 6 %, ce qui bénéficiera aux salariés, même modestes, et aux retraités.	POUR	POUR Augmenter le plafond de donation des parents aux enfants de 100 000 à 150 000 € et l'abattement sur les donations des grands-parents de 31 865 € à 100 000 euros.	POUR Supprimer les charges patronales pour les emplois à domicile.	65 ans d'ici à 2024.
 NATHALIE KOSCIUSKO-MORIZET	CONTRE Une baisse à petite dose de l'impôt sur le revenu n'a pas de sens : elle veut refonder cet impôt sur la base d'une flat tax payée par tous les Français.	CONTRE	NE S'EST PAS PRONONCÉ	POUR Refonder la fiscalité des particuliers en supprimant les niches fiscales superflues, maintenir le soutien de l'Etat aux services utiles (crèches, nourrices, associations...).	65 ans
 JEAN-FRANÇOIS COPÉ	POUR Baisser l'impôt sur le revenu de 5 milliards d'euros pour redonner du pouvoir d'achat aux ménages.	POUR	POUR Réduire les droits de succession.	POUR Baisser de 1 milliard d'euros les cotisations patronales sur l'emploi à domicile.	65 ans par étapes à partir de 2018.
 JEAN-FRÉDÉRIC POISSON	POUR Cibler la baisse sur les familles par le rétablissement du quotient familial à un juste niveau.	POUR	POUR Favorable à un retour au système en vigueur de 2008.	POUR Maintenir le système de réduction ou de crédit d'impôt dont bénéficient les particuliers employeurs pour les emplois familiaux.	65 ans

*L'ordre du classement des candidats a été établi selon «Le baromètre de la droite et du centre - Novembre 2016, OpinionWay, sondage le plus récent disponible à l'heure où nous mettons sous presse.

7 CANDIDATS * AU BANC D'ESSAI

primaire à droite réalisé par Le Figaro et l'Institut Thomas More.





AUGMENTER LA TVA	SUPPRIMER LES 35 HEURES	BAISSER L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	BAISSER LES CHARGES DES ENTREPRISES
POUR Augmenter la TVA de 1 point pour alléger les cotisations sociales au titre de la branche famille et le coût du travail pour les entreprises.	POUR Supprimer la durée légale de 35 heures. Chaque entreprise fixera la durée du travail dont elle a besoin dans le cadre d'une négociation. A défaut d'accord, la durée applicable dans l'entreprise pourra être portée jusqu'à 39 heures.	POUR Faire converger le taux de l'ISF vers la moyenne européenne (22 %). Dans un premier temps, supprimer les cotisations additionnelles, fixer le taux de l'IS à 24 % pour les PME et le ramener à 30 % pour les autres.	POUR Créer un « zéro charge employeur » au niveau du smic, dégressif jusqu'à 1,8 smic, en fusionnant les allègements. Alléger de 10 milliards d'euros les cotisations sociales famille payées par l'employeur.
CONTRE Ne pas augmenter la TVA.	POUR Donner à chaque entreprise le droit de déterminer librement le temps de travail de ses salariés, et donc le moment où l'on passera des heures normales aux heures supplémentaires.	INTERMÉDIAIRE Engager la baisse de l'IS dans le cadre de la convergence fiscale avec l'Allemagne (mais cette diminution n'a pas un caractère d'urgence, d'autres mesures seront demandées en priorité par les entreprises).	POUR Instaurer une exonération totale des charges au niveau du smic, qui diminuerait pour s'annuler progressivement à 1,6 smic.
POUR Mettre en œuvre une augmentation modulée de la TVA de 3 points.	POUR Supprimer la contrainte des 35h et laisser les salariés et chefs d'entreprise négocier librement la durée de travail hebdomadaire dans la limite des 48h posée par le droit européen.	POUR Restaurer l'attractivité de la France en réduisant le taux de l'IS de façon à l'aligner sur celui des pays européens comparables. Objectif : rendre aux entreprises la capacité d'investir dans leur développement.	POUR Baisser, dès le 1 ^{er} juillet 2017, les charges pesant sur le travail de tous les emplois pour redonner des marges de compétitivité prix et d'investissement à toutes les entreprises.
CONTRE N'augmenter aucun impôt durant le quinquennat.	POUR Fixer la durée légale de travail au niveau de l'entreprise, consacrer la primauté de l'accord d'entreprise sur l'accord de branche, laisser aux partenaires sociaux le soin de déterminer le seuil de déclenchement des heures supplémentaires.	POUR Réduire la fiscalité sur le bénéficiaire par la baisse de l'impôt sur les sociétés à 30 %, actée dans le cadre d'une convergence possible avec l'Allemagne.	POUR Baisser fortement le coût du travail en transformant le Cice en baisse des charges patronales. Supprimer les charges jusqu'à 2,5 smic pour les TPE réalisant une embauche entre le 01/09/2017 et le 31/01/2018.
CONTRE La question est absente de son programme. Elle n'y est à priori pas favorable.	POUR Renoncer à une durée légale du travail.	POUR Ramener le taux d'impôt sur les sociétés à la moyenne européenne.	POUR Baisser les cotisations patronales de 50 milliards d'euros (soit - 21 %), sur tous les salaires pour qu'enfin les rémunérations des populations les plus stratégiques puissent être compétitives.
POUR Augmenter de 3 points le taux supérieur de la TVA, qui passerait de 20 à 23 %, soit 23 milliards d'euros de recettes supplémentaires pour l'Etat.	POUR Supprimer la durée légale de travail (35 heures). Permettre à chaque entreprise de décider de la durée hebdomadaire de principe (35 heures ou plus voire moins) au-delà de laquelle les heures travaillées seraient payées en heures supplémentaires.	POUR Baisser l'impôt sur les sociétés (IS) de 5 milliards d'euros pour redonner de l'air aux entreprises.	POUR Engager une baisse des charges sociales patronales et salariales à hauteur de 34 milliards d'euros, financée par une hausse de la TVA, pour faciliter les embauches et augmenter les salaires nets.
INTERMÉDIAIRE Mettre en place une TVA sociale, pour transférer une partie du financement de la protection sociale sur la consommation.	INTERMÉDIAIRE Ce n'est pas la peine de toucher aux 35 heures sur le plan législatif, toutes les solutions existent déjà. Par contre, nécessité de rétablir la possibilité de défiscaliser les heures supplémentaires.	POUR Réduire progressivement, sur 5 à 7 ans, la pression fiscale des entreprises au niveau de la moyenne européenne en commençant par une baisse ciblée sur les PME/TPE.	POUR Supprimer tous les dispositifs d'allègements de charges ; en contrepartie, les entreprises verront leurs cotisations sociales baisser à due proportion et retrouveront des marges pour investir.

PHOTOS : JEAN-CHRISTOPHE MARMARALUCAS BARIOLLET/VINCENT BOISOT/LE FIGARO

	ABROGER LA LOI TAUBIRA SUR LE MARIAGE POUR TOUS	MAINTENIR LE COLLÈGE UNIQUE	INTERDIRE LE PORT DU VOILE À L'UNIVERSITÉ	MAINTENIR LE DROIT DU SOL
 ALAIN JUPPÉ	CONTRE Ne pas abroger la loi Taubira.	INTERMÉDIAIRE Mettre fin au collège uniforme pour que le collège commun perdure et que le socle commun de connaissances soit une réalité pour chacun.	CONTRE Éviter qu'une adulte qui porte un foulard n'ait pas sa place à l'université.	POUR Ne pas remettre en cause l'équilibre entre le droit du sang et le droit du sol qui, depuis plus d'un siècle, est la tradition française.
 NICOLAS SARKOZY	CONTRE Ne pas légiférer à nouveau sur le mariage homosexuel.	INTERMÉDIAIRE Permettre aux établissements, dans le cadre actuel, d'aménager des parcours adaptés aux élèves. Cesser de les obliger de dispenser des contenus uniformes, souvent inadaptes.	POUR Interdire le port de signes religieux à l'université.	INTERMÉDIAIRE Ne pas remettre en cause le principe du droit du sol, mais le faire évoluer afin que ce soit à ses 18 ans qu'un enfant de parents étrangers en situation régulière soit reconnu français.
 FRANÇOIS FILLON	INTERMÉDIAIRE Ne pas remettre en cause le principe du mariage homosexuel, mais réécrire la loi Taubira en affirmant que la filiation ne peut être établie qu'à l'égard de parents de sexes différents.	NE S'EST PAS PRONONCÉ	INTERMÉDIAIRE Ne pas adopter une loi générale mais donner la liberté aux conseils d'administration des établissements d'adopter des règlements intérieurs qui trancheront cette question.	POUR Maintenir le droit du sol, car la France est depuis longtemps un pays acquis à ce droit.
 BRUNO LE MAIRE	CONTRE Ne pas revenir sur le mariage homosexuel.	CONTRE Supprimer le collège unique en permettant une « scolarité diversifiée ».	CONTRE Ne pas instaurer une nouvelle loi pour interdire le voile à l'université.	POUR La République s'est construite sur le droit du sol : ce serait une mauvaise chose de rouvrir ce débat.
 NATHALIE KOSCIUSKO-MORIZET	CONTRE Ne pas abroger la loi Taubira.	POUR Maintenir le collège unique et y renforcer, pour les élèves qui en ont besoin, l'apprentissage des maths et du français.	POUR Interdire le port du voile à l'université.	POUR Maintenir le droit du sol, car il fait partie de notre histoire et ne saurait être remis en cause.
 JEAN-FRANÇOIS COPÉ	CONTRE Ne pas revenir sur la loi Taubira.	CONTRE Mettre fin au collège unique.	POUR Dans un établissement public, interdire à l'ensemble des agents mais aussi aux usagers le port de tenues ou de signes manifestant ostensiblement une appartenance religieuse.	CONTRE Supprimer le droit du sol pour le remplacer par une nationalité d'adhésion aux valeurs de la France.
 JEAN-FRÉDÉRIC POISSON	POUR Abroger la loi dite « Mariage pour tous ».	CONTRE Mettre fin au collège unique.	CONTRE La laïcité, c'est la neutralité de l'Etat, pas de la société. Nous ne réglerons pas le problème de l'islamisme par une police du vêtement. La priorité : renouer avec notre culture de référence.	CONTRE Le droit du sang doit redevenir le mécanisme prioritaire et privilégié d'accession à la nationalité française. Le regroupement familial systématique doit être supprimé.

7 CANDIDATS AU BANC D'ESSAI

INTERNER PRÉVENTIVEMENT LES INDIVIDUS FICHÉS S	RÉTABLIR UN SERVICE NATIONAL	ABROGER LA LOI SUR LE NON-CUMUL DES MANDATS	RÉFÉRENDUM AUPRÈS DES FRANÇAIS SUR CERTAINES QUESTIONS
CONTRE Mettre en œuvre tous les outils de l'état d'urgence : perquisitions, arrestation des Français de retour du djihad, assignation à résidence des fichés S jugés dangereux.	CONTRE Ne pas remettre en place un service national mais favoriser le développement du service civique.	INTERMÉDIAIRE En ce qui concerne le non-cumul des mandats, aller vers une formule réaliste et pas systématique.	NE S'EST PAS PRONONCÉ
POUR Placer dans un centre de rétention fermé, ou assigner à résidence sous surveillance électronique, tous les individus fichés et susceptibles de constituer une menace pour la sécurité nationale.	INTERMÉDIAIRE Exiger que tous les décrocheurs, âgés de 18 à 25 ans, soient tenus de faire un service militaire obligatoire. Ceux qui refuseraient ne pourraient plus prétendre à aucune aide sociale.	POUR S'opposer à « la démagogie du mandat unique » qui conduira à l'augmentation du nombre des politiques. Le fait que chaque élu puisse exercer deux mandats constitue le bon équilibre.	POUR Organiser, lors du second tour des élections législatives de juin 2017, un référendum sur la baisse du nombre de parlementaires et le cumul des mandats.
CONTRE Enfermer les fichés S n'aurait aucun sens.	CONTRE La guerre moderne est une affaire de professionnels. Pour François Fillon, nous n'avons pas les moyens d'encadrer chaque année 600 000 garçons et filles de 18 ans.	CONTRE Ne pas revenir sur le non-cumul des mandats.	POUR Consulter mi-septembre 2017 les Français sur l'immigration et notre organisation politique (proposer une fusion des départements dans les régions et l'accélération des fusions de communes).
CONTRE Procéder à des expulsions de fichés S radicalisés de nationalité étrangère.	CONTRE Ne pas rétablir un service militaire obligatoire, mais renforcer les services militaires volontaires ou adaptés, toujours sur la base du volontariat.	CONTRE Mettre fin au débat sur le cumul des mandats en conservant sa suppression.	POUR Proposer par référendum de réduire le nombre de députés à 400 et celui des sénateurs à 210 ; de limiter à 3 le nombre de mandats ; obliger les fonctionnaires à démissionner lorsqu'ils deviennent parlementaires.
CONTRE Refuser l'internement des fichés S sans passer par le juge.	INTERMÉDIAIRE Mettre en place une formation d'un ou deux mois autour de trois modules : l'autodéfense, les gestes qui sauvent et la citoyenneté. Ce sas pour la réserve opérationnelle relayerait le dispositif Sentinelle.	CONTRE Préserver la règle du non-cumul des mandats. Limiter les mandats des parlementaires à trois mandats successifs, de même que pour les syndicalistes.	POUR Instaurer le principe d'un référendum obligatoire sur certains sujets dans la Constitution.
POUR Incarcérer les individus fichés S considérés comme « hyperdangereux ».	POUR Rétablir un service national de trois mois pour tous au sortir du cycle d'enseignement obligatoire. Créer un service civique obligatoire de six mois minimum (Education, action sociale, sécurité).	NE S'EST PAS PRONONCÉ	CONTRE Ne pas avoir recours au référendum. C'est lors de la campagne présidentielle que les choses doivent être mises sur la table.
CONTRE S'opposer à l'internement des fichés S quel que soit le motif. Appliquer les lois qui existent déjà comme la condamnation pour intelligence avec l'ennemi, l'expulsion des musulmans radicaux étrangers...	POUR Rétablir le service national et universel d'une durée d'au moins 10 mois. Ce service sera militaire dans la limite des besoins des armées. Il pourra aussi être social, environnemental, associatif, scolaire.	POUR Revenir en arrière et permettre le cumul des mandats.	POUR Saisir le Parlement de la possibilité et des modalités d'instauration d'un référendum d'initiative populaire en vue de sa création d'ici à 2020.

	RÉDUIRE LA DÉPENSE PUBLIQUE	RÉDUIRE LE NOMBRE DE FONCTIONNAIRES	ALIGNER LE STATUT DES FONCTIONNAIRES SUR LE RÉGIME GÉNÉRAL	AUGMENTER LE TEMPS DE TRAVAIL DANS LA FONCTION PUBLIQUE
 ALAIN JUPPÉ	POUR Réaliser 85 à 100 milliards d'euros d'économies sur la dépense publique en 5 ans.	POUR Baisser les effectifs de la fonction publique de 300 000 à 250 000 postes, au moyen du non-remplacement ciblé des départs à la retraite.	NE S'EST PAS PRONONCÉ	POUR Initier des négociations, comme dans le secteur privé, entre employeurs et représentants des fonctionnaires, avec des modalités différentes selon les trois fonctions publiques.
 NICOLAS SARKOZY	POUR Réduire nos dépenses publiques de 100 milliards d'euros sur le prochain quinquennat.	POUR Reprendre la politique du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Objectif : réduire de 300 000 les effectifs sur la durée du quinquennat.	POUR Alléger le statut de fonctionnaire et le réserver aux métiers dits « de souveraineté » ou de prérogatives de puissance publique.	POUR Porter la durée hebdomadaire du travail dans la fonction publique d'Etat à 37 heures.
 FRANÇOIS FILLON	POUR Fournir un effort de l'ordre de 110 milliards d'euros en 5 ans pour redresser les finances publiques et amorcer le désendettement de notre pays.	POUR Réduire les effectifs dans la fonction publique, y compris territoriale, avec un objectif de baisse de l'ordre de 10%. Environ 500 000 fonctionnaires en moins sur un quinquennat.	POUR Eteindre progressivement la différence entre fonctionnaires et salariés de droit privé qui n'est pas justifiée pour tous les emplois qui ne concernent pas les fonctions régaliennes de l'Etat.	POUR Augmenter le temps de travail de 35 h à 39 h dans le secteur public. Cette augmentation du temps de travail effectif sera mise en œuvre en un an.
 BRUNO LE MAIRE	POUR Réduire les dépenses de 85 milliards en 5 ans et atteindre, en 2022, un déficit à - 0,5 % du PIB.	POUR Fixer comme objectif de réduire le nombre d'emplois publics de 100 000 par an sur 10 ans, pour ramener les effectifs de 5 à 4 millions.	POUR Développer le recours au « contrat » (CDI/CDD) et recentrer le « statut général » sur les fonctions de puissance publique qui justifient une protection particulière.	POUR Accroître le temps de travail des fonctionnaires en instaurant deux jours de carence pour lutter contre l'absentéisme et en encourageant le recours aux heures supplémentaires.
 NATHALIE KOSCIUSKO-MORIZET	POUR Economiser 100 milliards d'euros en 5 ans en réformant les retraites, la fonction publique et la protection sociale. Obtenir de Bruxelles un creusement temporaire du déficit public.	POUR Réduire les effectifs sous statut de 100 000 par an pendant le quinquennat.	POUR Réserver le statut de fonctionnaire aux fonctions régaliennes de l'Etat (police, justice, armée, diplomatie).	POUR Augmenter la durée du travail de tous les agents (Etat, hôpitaux, collectivités) à 35 heures par semaine.
 JEAN-FRANÇOIS COPÉ	POUR Réduire la dette financière avec un objectif de 50 % de dépenses publiques par rapport au PIB en 2022, contre 56,4 % aujourd'hui. Réduire les dépenses d'environ 100 milliards d'euros.	POUR Appliquer sur la durée d'une mandature un gel total du recrutement dans les fonctions publiques d'Etat et territoriales.	POUR Mettre fin à l'emploi à vie. La contractualisation des relations entre les employeurs publics et les fonctionnaires doit devenir la norme. Les fonctionnaires seront embauchés en CDI.	POUR Mettre fin aux 35 heures et repasser aux 39 heures dans la fonction publique.
 JEAN-FRÉDÉRIC POISSON	INTERMÉDIAIRE La baisse des déficits est une priorité, mais pas un absolu, face à l'urgence de restaurer l'autorité de l'Etat et d'assurer la protection des Français.	POUR Diminuer progressivement le nombre de fonctionnaires en réservant le statut de fonctionnaires aux seules fonctions régaliennes (justice, sécurité, défense).	POUR Généraliser à toutes les administrations non régaliennes le contrat de travail de droit privé, combiné à l'externalisation de missions.	POUR Aligner les conditions de travail du secteur public sur celles du secteur privé.

PHOTOS : JEAN-CHRISTOPHE MARIARALUCAS BARROULET/VINCENT BOISOT/LE FIGARO

JEAN-THOMAS LESUEUR

"IL MANQUE UN GRAND DESSEIN"

Pour le délégué général de l'Institut Thomas More, les propositions des candidats expriment les nuances des droites françaises, notamment sur les questions sociales ou culturelles.

Le Figaro Magazine – Les programmes des candidats à la primaire de la droite et du centre présentent un certain nombre de similitudes. Faut-il s'en étonner ?

Jean-Thomas Lesueur – Non. Même si la tension monte et que chacun cherche à marquer sa différence à l'approche de l'échéance, il s'agit quand même de candidats du même camp ! Ce qui les unit est censé être plus important que ce qui les divise... Ce qui fait peu débat, ce sont les sujets économiques – comme le montrent les données réunies dans ces pages. Sur d'autres questions comme la suppression des 35 heures ou de l'ISF, l'allègement du code du travail, le tiers payant, etc., il y a unanimité, ou presque.

Malgré tout, des divergences subsistent. Quelles sont les plus importantes à vos yeux ?

Elles s'expriment un peu sur l'international mais surtout sur le social et le culturel – sur le « civilisationnel », en somme. C'est un point majeur à noter. Les représentants de la droite expriment des divergences, parfois fortes, sur des questions devenues centrales pour les Français – centrales parce qu'inquiétantes : le droit du sol, le degré d'intégration demandé aux immigrés, le port du voile, la transmission, le mariage homosexuel, certains points éducatifs. Ces questions sont désormais, pour beaucoup, plus engageantes pour l'avenir qu'un point de fiscalité de plus ou de moins. Or certains électeurs sentent qu'il y a du « jeu dans le manche », à droite, sur ces thèmes – et peinent donc à lui faire confiance.

Comment expliquez-vous ces différences ?

Il faut d'abord se souvenir que « la » droite n'existe pas. Sur la longue durée, il y a toujours eu « des » droites, souvent alliées mais parfois concurrentes, voire hostiles. Or les sujets parmi les plus prégnants aujourd'hui – immigration, islam, famille, identité, mondialisation – tendent les relations entre ces courants. La synthèse entre libéraux et conservateurs, souverainistes et européens, étatistes et décentralisateurs, n'a jamais été simple à réaliser. Mais elle est devenue particulièrement difficile dans la période de « montée aux extrêmes » sociaux, politiques, culturels, internationaux, que nous connaissons aujourd'hui.

La droite vous semble-t-elle plus libérale qu'auparavant ?

Les programmes le sont, oui. Il faut dire que nous ne sommes jamais allés si loin dans l'étatisme, l'excès de dépenses et la



ARNAUD ROBINILE FIGARO MAGAZINE

restriction des libertés concrètes ! Dans ces conditions, il est normal que les candidats de la droite promettent moins de dépenses, de fonctionnaires et d'impôts. Mais deux limites à cela. D'abord, celle de la crédibilité : ce que tous les candidats entendent sur le terrain, c'est : « Pourquoi vous ferait-on confiance, cette fois ? » Mais surtout, il manque un grand dessein, un discours ambitieux et mobilisateur autour de la liberté et de l'autonomie des personnes – alors que, je le pense, nombre d'électeurs l'attendent.

Justement, les candidats avancent-ils des propositions suffisamment ambitieuses compte tenu de l'état de la France et de l'urgence de vraies réformes ?

Les propositions ne manquent pas. C'est le dessein et la vision, encore une fois, qui font défaut. C'est bien d'être pour plus d'autonomie à l'école mais il faut savoir expliquer que c'est pour redonner de la liberté aux acteurs et des responsabilités aux parents, qui sont les premiers éducateurs. Il est bon de vouloir réformer l'Etat, mais pourquoi ? Pour concentrer son action sur ses tâches essentielles et donner plus de part aux autres acteurs (collectivités, secteur privé, associations, citoyens). Même chose encore pour l'intégration : à quelle France demande-t-on aux nouveaux venus de s'intégrer ? Les candidats ne savent pas dire quelle est leur France et pourquoi ils veulent la faire partager.

■ PROPOS RECUEILLIS PAR GHISLAIN DE MONTALEMBERT

MÉTHODOLOGIE

Les données sont extraites du comparateur de programmes de la primaire à droite réalisé par Le Figaro et l'Institut Thomas More, outil de suivi et d'analyse des propositions des candidats à la primaire de la droite et du centre des 20 et

27 novembre prochains (disponible sur www.lefigaro.fr/elections/presidentielles/comparateur/primaires-droite).

Les sources utilisées sont les livres, brochures, cahiers, documents de campagnes publiés par les candidats, leur site internet et leurs interventions dans les médias (presse écrite et audiovisuelle, réseaux sociaux).

